



COMMUNIQUE DE PRESSE

Présélection de l'appel à projets régional flash État-Bpifrance/Région Centre Val de Loire : STOP COVID

La lutte contre la pandémie a fait émerger un besoin massif d'équipements spécifiques : matériels de dépistage infectieux, de vaccination, systèmes de sécurité anti-contamination, stérilisateurs, etc. L'appel à projets vise à renforcer l'offre régionale et nationale d'équipements préventifs et curatifs, il s'agit d'aider financièrement à l'émergence et à la réalisation de ces projets sur notre territoire non seulement pour répondre aux besoins immédiats mais aussi dans une logique anticipatrice.

L'État et la Région Centre-Val de Loire ont lancé le 2 avril dernier un appel à projets régional destiné à accompagner des projets d'innovation dans ce domaine, portés par des entreprises de la région.

Instruit en procédure accélérée, cet appel à projets a été clôturé le 30 avril 2020. Sept dossiers ont été reçus, dont 5 étaient éligibles. Deux dossiers ont finalement été pré-sélectionnés, par un jury composé des services de l'État, de la Région Centre Val de Loire, de Bpifrance, avec l'expertise de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

Les projets de deux entreprises régionales pré-sélectionnés sont :

- **La Tôlerie industrielle de Brezolles (TIB), à Brezolles (28) :** conception et réalisation d'un prototype de CAR LAB (unité mobile), pour la réalisation des campagnes de tests de dépistage et dans un second temps, le cas échéant, de vaccination au plus près des populations. Ce développement se ferait en partenariat avec la société JUSSIEU SECOURS (Saint Avertin, 37). A terme, ce projet une fois développé sous la forme d'un système d'unités mobiles pourrait permettre d'atteindre une capacité quotidienne de 1000 prélèvements et engendrer une cinquantaine d'emplois.
- **La société RASSINOUX, à Terminiers (28) :** conception et commercialisation d'une borne de distribution sans contact de gel et solution hydroalcoolique, intégrant un système de détection par infra-rouge temporisé. Le projet est mené en collaboration avec la société RAIGI à Rouvray-Saint-Denis (28). Une production quotidienne de 100 appareils est envisagée.

Le financement de ces 2 projets, assuré par l'État et la Région Centre-Val de Loire sera engagé après instruction approfondie, pour un montant total de subvention total de 272 K€.

Fort de cette expérience, l'État et la Région ont décidé de lancer, dès le 18 mai 2020 jusqu'au 22 juillet prochain, **une seconde édition de l'appel à projets**, sur la base d'un cahier des charges légèrement amendé. Cette seconde édition permettra à des projets d'entreprise déjà identifiés qui n'ont pu être présentés fin avril, ainsi qu'à de nouveaux projets, de rejoindre l'initiative.

Toutes les informations sur cette seconde édition sont consultables sur : www.devup-centrevalde Loire.fr

Contactd-presse : Colette THEAS-DUHAMEL tél: 02.38.81.40.35
Kim HAMISULTANE tél : 02.38 70 31 40